

SECTION XVII

MATERIEL DE TRANSPORT

Notes.

- 1.- La présente Section ne comprend pas les articles des n°s 95.03 ou 95.08, ni les luges, bobsleighs et similaires (n° 95.06).
- 2.- Ne sont pas considérés comme *parties* ou *accessoires*, même lorsqu'ils sont reconnaissables comme destinés à du matériel de transport :
 - a) les joints, rondelles et similaires en toutes matières (régime de la matière constitutive ou n° 84.84) ainsi que les autres articles en caoutchouc vulcanisé non durci (n° 40.16);
 - b) les parties et fournitures d'emploi général, au sens de la Note 2 de la Section XV, en métaux communs (Section XV) et les articles similaires en matières plastiques (Chapitre 39);
 - c) les articles du Chapitre 82 (outils);
 - d) les articles du n° 83.06;
 - e) les machines et appareils des n°s 84.01 à 84.79, ainsi que leurs parties, à l'exception des radiateurs pour les véhicules de la Section XVII; les articles des n°s 84.81 ou 84.82 et, pour autant qu'ils constituent des parties intrinsèques de moteurs, les articles du n° 84.83;
 - f) les machines et appareils électriques, ainsi que les appareillages et accessoires électriques (Chapitre 85)
 - g) les instruments et appareils du Chapitre 90;
 - h) les articles du Chapitre 91;
 - ij) les armes (Chapitre 93);
 - k) les appareils d'éclairage et leurs parties, du n° 94.05;
 - l) les brosses constituant des éléments de véhicules (n° 96.03).
- 3.- Au sens des Chapitres 86 à 88, les références aux *parties* ou aux *accessoires* ne couvrent pas les parties ou accessoires qui ne sont pas exclusivement ou principalement destinés aux véhicules ou articles de la présente Section. Lorsqu'une partie ou un accessoire est susceptible de répondre à la fois aux spécifications de deux ou plusieurs positions de la Section, il doit être classé dans la position qui correspond à son usage principal.
- 4.- Dans la présente Section :
 - a) les véhicules spécialement conçus pour être utilisés sur route et sur rails sont à classer dans la position appropriée du Chapitre 87;
 - b) les véhicules automobiles amphibies sont à classer dans la position appropriée du Chapitre 87;
 - c) les véhicules aériens spécialement conçus pour pouvoir être utilisés également comme véhicules terrestres sont à classer dans la position appropriée du Chapitre 88.
- 5.- Les véhicules à coussin d'air sont à classer avec les véhicules les plus analogues :
 - a) du Chapitre 86 s'ils sont conçus pour se déplacer au-dessus d'une voie de guidage (aérotrains);
 - b) du Chapitre 87 s'ils sont conçus pour se déplacer au-dessus de la terre ferme ou indifféremment au-dessus de la terre ferme et de l'eau;

c) du Chapitre 89 s'ils sont conçus pour se déplacer au-dessus de l'eau, même s'ils peuvent se poser sur des plages ou des débarcadères ou se déplacer également au-dessus de surfaces glacées.

Les parties et accessoires de véhicules à coussin d'air sont à classer dans les mêmes conditions que ceux des véhicules de la position dans laquelle ils sont rangés par application des dispositions qui précèdent.

Le matériel fixe pour voies d'aérotrains doit être considéré comme du matériel fixe de voies ferrées, et les appareils de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies d'aérotrains

Chapitre 86

Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications

Notes.

- 1.- Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les traverses en bois ou en béton pour voies ferrées ou similaires et les éléments en béton de voies de guidage pour aérotrains (n°s 44.06 ou 68.10);
 - b) les éléments de voies ferrées en fonte, fer ou acier du n° 73.02;
 - c) les appareils électriques de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande du n° 85.30.
- 2.- Relèvent notamment du n° 86.07 :
 - a) les essieux, roues, essieux montés (trains de roulement), bandages, frettes, centres et autres parties de roues;
 - b) les châssis, bogies et bissels;
 - c) les boîtes à essieux (boîtes à graisse ou à huile), les dispositifs de freinage de tous genres;
 - d) les tampons de chocs, les crochets et autres systèmes d'attelage, les soufflets d'intercirculation
 - e) les articles de carrosserie.
- 3.- Sous réserve des dispositions de la Note 1 ci-dessus, relèvent notamment du n° 86.08 :
 - a) les voies assemblées, les plaques tournantes et ponts tournants, les butoirs et gabarits;
 - b) les disques et plaques mobiles et les sémaphores, les appareils de commande pour passages à niveau, les appareils d'aiguillage au sol, les postes de manœuvre à distance et autres appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande, même s'ils comportent des dispositifs accessoires pour l'éclairage électrique, pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes.

		Us	DROITS ET TAXES
--	--	-----------	------------------------

	- Bogies, bissels, essieux et roues, et leurs parties :												
8607.11.00.00	-- Bogies et bissels de traction	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8607.12.00.00	-- Autres bogies et bissels	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8607.19.00.00	-- Autres, y compris les parties	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
	- Freins et leurs parties :												
8607.21.00.00	-- Freins à air comprimé et leurs parties	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8607.29.00.00	-- Autres	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8607.30.00.00	- Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de chocs, et leurs parties	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
	- Autres :												
8607.91.00.00	-- De locomotives ou de locotracteurs	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8607.99.00.00	-- Autres	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
86.08													
8608.00.00.00	Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties.	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
86.09													
8609.00.00.00	Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs-citernes et les conteneurs-réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport.	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	

Chapitre 87

Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires

Notes.

- 1.- Le présent Chapitre ne comprend pas les véhicules conçus pour circuler uniquement sur rails.
- 2.- On entend par *tracteurs*, au sens du présent Chapitre, les véhicules moteurs essentiellement conçus pour tirer ou pousser d'autres engins, véhicules ou charges, même s'ils comportent certains aménagements accessoires permettant le transport, en corrélation avec leur usage principal, d'outils, de semences, d'engrais, etc.

Les engins et organes de travail conçus pour équiper les tracteurs du n° 87.01 en tant que matériel interchangeable suivent leur régime propre, même s'ils sont présentés avec le tracteur, qu'ils soient montés ou non sur celui-ci.

3.- Les châssis de voitures automobiles comportant une cabine entrent dans les n°s 87.02 à 87.04 et non dans le n° 87.06.

4.- Le n° 87.12 comprend toutes les bicyclettes pour enfants. Les autres cycles pour enfants relèvent du n° 95.03.

Note additionnelle

Au sens des dispositions du présent tarif est considéré comme usagé, tout véhicule, déjà utilisé, ayant plus de (06) six mois d'âge à compter de sa date de mise en circulation ou qui a parcouru au moins 6.000 kilomètres

CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES											
				ENTREE										SORTIE	
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **		
87.01	Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09).														
8701.10.00.00	- Tracteurs à essieu simple	1	u	5	2%	ex	ex		ex	0,50%	0,25%	7,75%	2%		
	- Tracteurs routiers pour semi-remorques :														
8701.20.10.00	-- Neufs	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8701.20.20.00	-- Usagés	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
	- Tracteurs à chenilles														
8701.30.10.00	-- Neufs	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8701.30.20.00	-- Usagés	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
	- Autres, d'une puissance de moteur :														
	-- N'excédant pas 18 KW :														
	--- Neufs :														
8701.91.11.00	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8701.91.19.00	---- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8701.91.90.00	--- Usagés	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
	-- Excédant 18 KW mais n'excédant pas 37 KW :														
	--- Neufs :														
8701.92.11.00	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8701.92.19.00	---- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		

8701.92.90.00	--- Usagés -- Excédant 37 KW mais n'excédant pas 75 KW :	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									
				ENTREE									
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
8701.93.11.00	--- Neufs : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.93.19.00	---- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.93.90.00	--- Usagés -- Excédant 75 KW mais n'excédant pas 130 KW :	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.94.11.00	--- Neufs : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.94.19.00	---- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.94.90.00	--- Usagés -- Excédant 130 KW :	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.95.11.00	--- Neufs : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage		u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.95.19.00	---- Autres		u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8701.95.90.00	--- Usagés		u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
87.02	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus. - Uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) :												
8702.10.11.10	--- Neufs : --- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.10.11.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8702.10.12.10	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%

8702.10.12.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8702.10.13.10	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.10.13.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Usagés :												
8702.10.21.00	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8702.10.22.00	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8702.10.23.00	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus - Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique :	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
	-- Neufs :												
8702.20.11.10	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.20.11.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus :												
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									
				ENTREE									SORTIE
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
8702.20.12.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.20.12.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8702.20.13.10	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.20.13.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Usagés :												
8702.20.21.00	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8702.20.22.00	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8702.20.23.00	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus - Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique :	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%

	-- Neufs :													
	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus :													
8702.30.11.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8702.30.11.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%		
	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus :													
8702.30.12.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8702.30.12.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%		
	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus :													
8702.30.13.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8702.30.13.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%		
	-- Usagés :													
8702.30.21.00	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%		
8702.30.22.00	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%		
8702.30.23.00	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%		
	- Uniquement à moteur électrique pour la propulsion :													
	-- Neufs :													
	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus :													
8702.40.11.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8702.40.11.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%		
	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus :													
8702.40.12.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8702.40.12.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%		
	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus :													
8702.40.13.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%		
8702.40.13.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%		
	-- Usagés :													
8702.40.21.00	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%		
8702.40.22.00	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%		
			Us					DROITS ET TAXES						

CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.		ENTREE									SORTIE
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
8702.40.23.00	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus - Autres :	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
	-- Neufs :												
8702.90.11.10	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.90.11.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus :												
8702.90.12.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.90.12.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus :												
8702.90.13.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8702.90.13.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Usagés :												
8702.90.21.00	--- Comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8702.90.22.00	--- Comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8702.90.23.00	--- Comportant plus de 30 places assises, chauffeur inclus	2	u	10	2%	ex	10%		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
87.03	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course.												
8703.10.00.00	- Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires - Autres véhicules, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles : -- D'une cylindrée n'excédant pas 1.000 cm ³ :	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
	--- Neufs :												
8703.21.11.00	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8703.21.19.00	---- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8703.21.20.00	--- Usagés :	3	u	20	2%	5%	ex		18%	0,50%	0,25%	50,61%	2%

8703.22.11.00	-- D'une cylindrée excédant 1.000 cm ³ mais n'excédant pas 1.500 cm ³ : --- Neufs : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8703.22.19.00	---- Autres	3	u	20	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
8703.22.20.00	--- Usagés : -- D'une cylindrée excédant 1.500 cm ³ mais n'excédant pas 3.000 cm ³ : --- Neufs :	3	u	20	2%	5%	ex	18%	0,50%	0,25%	50,61%	2%	
8703.23.11.00	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8703.23.19.00	---- Autres	3	u	20	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
8703.23.20.00	--- Usagés : -- D'une cylindrée excédant 3.000 cm ³ : --- Neufs :	3	u	20	2%	5%	ex	18%	0,50%	0,25%	50,61%	2%	
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									DFE **
				ENTREE								Taux cumulé	
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA		
8703.24.11.00	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8703.24.19.00	---- Autres	3	u	20	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
8703.24.20.00	--- Usagés : - Autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) : -- D'une cylindrée n'excédant pas 1.500 cm ³ : --- Neufs :	3	u	20	2%	5%	ex	18%	0,50%	0,25%	50,61%	2%	
8703.31.11.00	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8703.31.19.00	---- Autres	3	u	20	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
8703.31.20.00	--- Usagés : -- D'une cylindrée excédant 1.500 cm ³ mais n'excédant pas 2.500 cm ³ : --- Neufs :	3	u	20	2%	5%	ex	18%	0,50%	0,25%	50,61%	2%	
8703.32.11.00	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8703.32.19.00	---- Autres	3	u	20	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	

8703.32.20.00	--- Usagés : -- D'une cylindrée excédant 2.500 cm ³ :	3	u	20	2%	5%	ex		18%	0,50%	0,25%	50,61%	2%
8703.33.11.00	--- Neufs : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8703.33.19.00	---- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8703.33.20.00	--- Usagés : - Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique :	3	u	20	2%	5%	ex		18%	0,50%	0,25%	50,61%	2%
8703.40.11.00	-- Neufs : --- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8703.40.19.00	--- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8703.40.20.00	-- Usagés : - Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique :	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8703.50.11.00	-- Neufs : --- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8703.50.19.00	--- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8703.50.20.00	-- Usagés : - Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique :	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8703.60.11.00	-- Neufs : --- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									
				ENTREE									
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
8703.60.19.00	--- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%

8704.22.11.10	--- Neufs : ---- A benne-basculante : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8704.22.11.90	---- Autres ---- Autres :	2	u	10	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8704.22.19.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8704.22.19.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8704.22.20.00	--- Usagés -- D'un poids en charge maximal excédant 20 tonnes :	2	u	10	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES										
				ENTREE									SORTIE	
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **	
8704.23.11.10	--- Neufs : ---- A benne-basculante : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8704.23.11.90	---- Autres ---- Autres :	2	u	10	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8704.23.19.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8704.23.19.90	---- Autres	2	u	10	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8704.23.20.00	--- Usagés - Autres, à moteur à piston à allumage par étincelles : -- D'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes :	2	u	10	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8704.31.11.10	--- Neufs : ---- A benne-basculante : ---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8704.31.11.90	---- Autres ---- Autres :	2	u	10	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8704.31.19.10	---- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex			18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%

8706.00.11.00	-- Des véhicules du n° 8701.20.10.00	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8706.00.12.00	-- Des véhicules du n° 87.02	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8706.00.13.00	-- Des véhicules du n° 87.03	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8706.00.14.00	-- Des véhicules du n° 87.04	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8706.00.90.00	- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
87.07	Carrosseries des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05, y compris les cabines.											
	- Des véhicules du n° 87.03 :											
8707.10.10.00	-- Destinés à l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8707.10.90.00	-- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	- Autres :											
	-- Destinés à l'industrie du montage :											
8707.90.11.00	--- Des véhicules du n° 8701.20.10.00	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8707.90.12.00	--- Des véhicules du n° 87.02	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8707.90.13.00	-- Des véhicules du n° 87.04	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8707.90.90.00	-- Autres	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
87.08	Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05.											
8708.10.00.00	- Pare-chocs et leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	- Autres parties et accessoires de carrosseries (y compris les cabines) :											
8708.21.00.00	-- Ceintures de sécurité	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.29.00.00	-- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.30.00.00	- Freins et servo-freins, et leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.40.00.00	- Boîtes de vitesses et leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.50.00.00	- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs; leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.70.00.00	- Roues, leurs parties et accessoires	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.80.00.00	- Systèmes de suspension et leurs parties (y compris les amortisseurs de suspension)	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	- Autres parties et accessoires :											
8708.91.00.00	-- Radiateurs et leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.92.00.00	-- Silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.93.00.00	-- Embrayages et leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.94.00.00	-- Volants, colonnes et boîtiers de direction; leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.95.00.00	-- Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags); leurs parties	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8708.99.00.00	-- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%

87.09	Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances; chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares; leurs parties.													
	- Chariots :													
8709.11.00.00	-- Electriques	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8709.19.00.00	-- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8709.90.00.00	- Parties	1	kg	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
									DROITS ET TAXES					
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	ENTREE									SORTIE	
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **	
87.10														
8710.00.00.00	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties.	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
87.11	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.													
	- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³ ;													
8711.10.10.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8711.10.90.00	-- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
	- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³ ;													
8711.20.10.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
	-- Autres :													
8711.20.91.00	--- D'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 80 cm ³	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
8711.20.99.00	--- D'une cylindrée excédant 80 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
	- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³ ;													
8711.30.10.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	

8711.30.90.00	-- Autres - A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 500 cm ³ mais n'excédant pas 800 cm ³ ;	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8711.40.10.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8711.40.90.00	-- Autres - A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 800 cm ³ ;	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8711.50.10.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8711.50.90.00	-- Autres - A moteur électrique pour la propulsion :	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8711.60.10.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8711.60.90.00	-- Autres - Autres :	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8711.90.10.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8711.90.90.00	-- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
87.12	Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur.												
8712.00.10.00	- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									
				ENTREE									SORTIE
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
8712.00.90.00	- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
87.13	Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion.												
8713.10.00.00	- Sans mécanisme de propulsion	0	u	0	2%	ex	ex		ex	0,50%	0,25%	2,75%	2%
8713.90.00.00	- Autres	0	u	0	2%	ex	ex		ex	0,50%	0,25%	2,75%	2%

87.14	Parties et accessoires des véhicules des n°s 87.11 à 87.13. - De motocycles (y compris les cyclomoteurs) :											
8714.10.10.00	-- Destinés à l'industrie du montage	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.10.90.00	-- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8714.20.00.00	- De fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides - Autres :	0	kg	0	2%	ex	ex	ex	0,50%	0,25%	2,75%	2%
	-- Cadres et fourches, et leurs parties :											
8714.91.10.00	--- Destinés à l'industrie du montage	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.91.90.00	--- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Jantes et rayons :											
8714.92.10.00	--- Destinés à l'industrie du montage	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.92.90.00	--- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Moyeux (autres que les moyeux à freins) et pignons de roues libres :											
8714.93.10.00	--- Destinés à l'industrie du montage	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.93.90.00	--- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Freins, y compris les moyeux à freins, et leurs parties :											
8714.94.10.00	--- Destinés à l'industrie du montage	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.94.90.00	--- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Selles :											
8714.95.10.00	--- Destinés à l'industrie du montage	1	u	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.95.90.00	--- Autres	2	u	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Pédales et pédaaliers, et leurs parties :											
8714.96.10.00	--- Destinés à l'industrie du montage	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.96.90.00	--- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
	-- Autres :											
8714.99.10.00	--- Destinés à l'industrie du montage	1	kg	5	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8714.99.90.00	--- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
87.15												
8715.00.00.00	Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties.	3	kg	20	2%	ex	ex	18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%

87.16	Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties.													
8716.10.00.00	- Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.20.00.00	- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	2	u	10	2%	ex	ex		ex	0,50%	0,25%	12,75%	2%	
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES										
				ENTREE									SORTIE	
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **	
8716.31.00.00	- Autres remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises : -- Citernes	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.39.10.00	-- Autres : --- Pour le transport des bois de grumes	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.39.21.00	--- A benne-basculante : ---- D'une capacité inférieure ou égale à 6m3, d'un poids égal ou supérieur à 1600 kg	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.39.22.00	---- D'une capacité inférieure ou égale à 6m3, d'un poids inférieur à 1600 kg	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.39.23.00	---- D'une capacité supérieure à 6m3	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.39.90.00	--- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.40.00.00	- Autres remorques et semi-remorques	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.80.10.00	- Autres véhicules : -- A traction animale	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	
8716.80.21.00	-- Autres véhicules dirigés à la main : --- Brouettes	3	u	20	2%	ex	ex	10%	18%	0,50%	0,25%	56,51%	2%	
8716.80.29.00	--- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
8716.80.90.00	-- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	
8716.90.10.00	- Parties : -- De remorques et semi-remorques	1	kg	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8716.90.20.00	-- De véhicules à traction animale	1	kg	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8716.90.90.00	-- Autres	2	kg	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%	

Chapitre 88

Navigation aérienne ou spatiale

Note de sous-positions.

1.- Par *poids à vide*, pour l'application des n°s 8802.11 à 8802.40, on entend le poids des appareils en ordre normal de vol, à l'exclusion du poids du personnel, du poids du carburant et des équipements divers autres que ceux fixés à demeure.

CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									
				ENTREE									SORTIE
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
88.01 8801.00.00.00	Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur.	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
88.02	Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple); véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux.												
	- Hélicoptères :												
8802.11.00.00	-- D'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8802.12.00.00	-- D'un poids à vide excédant 2.000 kg	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8802.20.00.00	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8802.30.00.00	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2.000 kg mais n'excédant pas 15.000 kg	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8802.40.00.00	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15.000 kg	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									
				ENTREE									SORTIE
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
8802.60.00.00	- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
88.03	Parties des appareils des n°s 88.01 ou 88.02.												
8803.10.00.00	- Hélices et rotors, et leurs parties	1	kg	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8803.20.00.00	- Trains d'atterrissage et leurs parties	1	kg	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8803.30.00.00	- Autres parties d'avions ou d'hélicoptères	1	kg	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8803.90.00.00	- Autres	1	kg	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%

	-- Bateaux pour la navigation intérieure à propulsion mécanique servant au transport de marchandises :													
8901.10.11.00	--- d'une jauge brute inférieure ou égale 500 tonneaux	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8901.10.12.00	--- d'une jauge brute supérieure à 500 tonneaux	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
				DROITS ET TAXES										
				ENTREE									SORTIE	
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **	
8901.10.90.00	-- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8901.20.00.00	- Bateaux-citernes	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8901.30.00.00	- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901.20 - Autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
	-- Bateaux pour la navigation intérieure à propulsion mécanique servant au transport de marchandises :													
8901.90.11.00	--- d'une jauge brute inférieure ou égale 500 tonneaux	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8901.90.12.00	--- d'une jauge brute supérieure à 500 tonneaux	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8901.90.90.00	-- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
89.02	Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche.													
8902.00.10.00	- D'une jauge brute inférieure ou égale à 10 tonneaux	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8902.00.20.00	- D'une jauge brute supérieure à 10 tonneaux et inférieure ou égale à 40 tonneaux	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
	- D'une jauge brute supérieure à 40 tonneaux et inférieure ou égale à 300 tonneaux :													
8902.00.31.00	-- Equipés d'une installation de congélation du produit de leur pêche	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8902.00.39.00	-- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
	- D'une jauge brute supérieure à 300 tonneaux :													
8902.00.41.00	-- Equipés d'une installation de congélation du produit de leur pêche	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
8902.00.49.00	-- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%	
89.03	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës.													
8903.10.00.00	- Bateaux gonflables - Autres :	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%	

8903.91.00.00	-- Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8903.92.00.00	-- Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
8903.99.00.00	-- Autres	3	u	20	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	44,71%	2%
89.04													
8904.00.00.00	Remorqueurs et bateaux-pousseurs.	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
89.05	Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles.												
8905.10.00.00	- Bateaux-dragueurs	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8905.20.00.00	- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8905.90.00.00	- Autres	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
89.06	Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les bateaux de sauvetage autres qu'à rames.												
8906.10.00.00	- Navires de guerre	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
8906.90.00.00	- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
CODE PRODUITS	DESIGNATION DES PRODUITS	Cat.	Us	DROITS ET TAXES									
				ENTREE									SORTIE
				DD	RTL	AC	TAI	TCP	TVA	PC	CA	Taux cumulé	DFE **
89.07	Autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple).												
8907.10.00.00	- Radeaux gonflables	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%
8907.90.00.00	- Autres	2	u	10	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	32,91%	2%
89.08													
8908.00.00.00	Bateaux et autres engins flottants à dépecer.	1	u	5	2%	ex	ex		18%	0,50%	0,25%	27,01%	2%